

**D'AVIGNON**

**JEUDI 4 JUIN 2020 à 18 H 30**

**Membres présents :** Sophie Bouchier, Corinne Cathelain, Muriel Usaï-Lefebvre, Laurent Bigou, Alain Mauric, Jérôme Neveu, Guillaume Jouve, Murielle André, Raphaël Rignon

**Absents excusés :** //

**Invité :** Benoit Charpentier

**Procès-verbal du Conseil d'Administration**

**Séance réalisée par vidéoconférence**

**Ordre du jour**

- Modalité de reprise des activités à la suite de la crise sanitaire covid 19

**INFORMATIONS PRESIDENTE :**

**MODALITE DE REPRISE DES ACTIVITES**

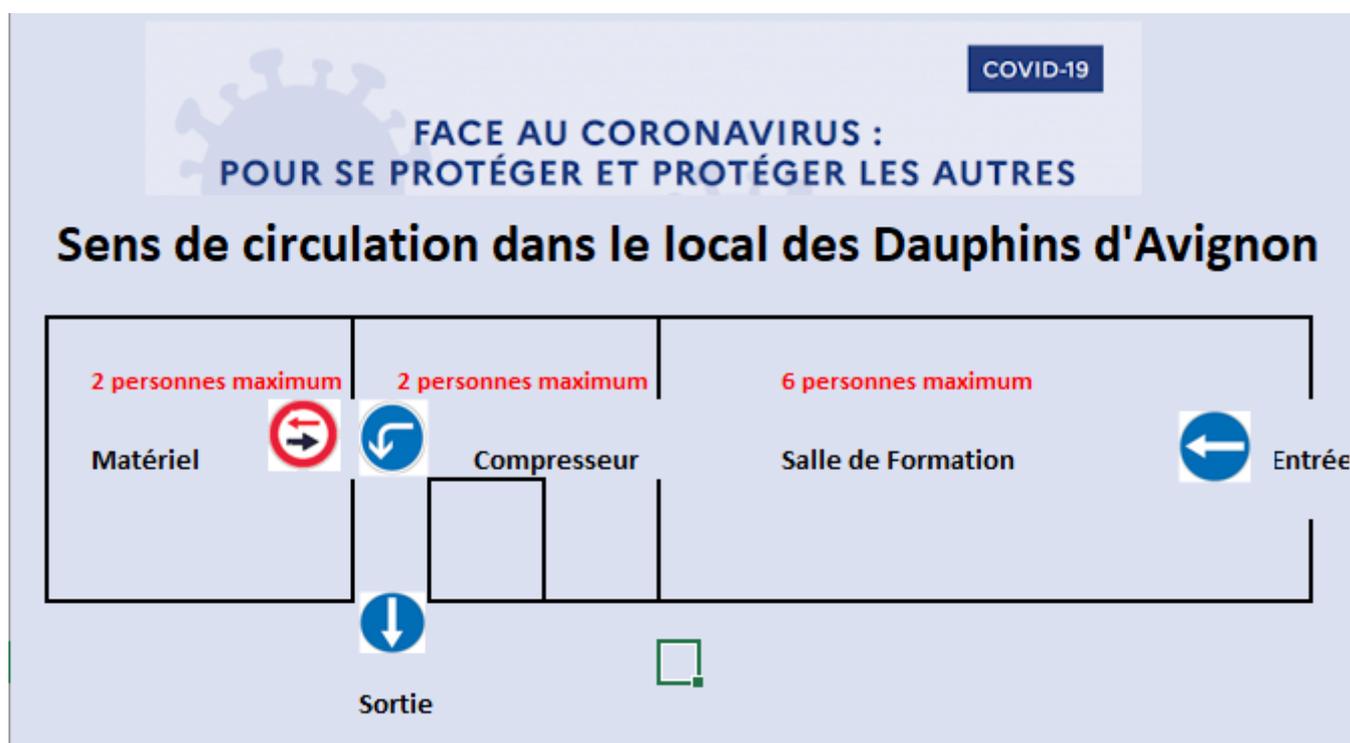
La FFESSM a envoyé les protocoles de reprise des activités au sein des club. Dans les conditions de reprise, chaque membre doit remplir un nouveau questionnaire santé.

Il est demandé de plonger dans les courbes de sécurité pour éviter tout risque.

Chaque matériel doit être désinfecté et rincer de façon individuelle. Le bateau doit aussi être désinfecté.

Il faut prévoir des gels et chaque membre doit porter un masque dans le cadre d'une activité avec le club.

Un sens de circulation devra être respecté : entrée par la porte de la grande salle et sortie par la petite porte.



### 1 - Je plonge de nouveau

la fédération recommande de reprendre doucement après cette période d'interruption, en restant dans les normes de sécurité (pas de palier obligatoire) et après avoir complété et signé un document qui certifie que vous n'avez pas eu de symptômes du Covid (pièce jointe).

Vous allez devoir montrer ce document au DP (Directeur de Plongée) lors de chaque plongée.

Pour ceux qui ont eu des symptômes du Covid ou qui ont été diagnostiqués positifs, il est indispensable d'aller consulter un médecin avant toute reprise de la plongée.

### 2- J'arrive au local

Je mets mon masque et du gel hydroalcoolique sur les mains (flacon disponible à l'entrée).

Attention, l'entrée se fait par la porte de secours sur le côté.

Nous avons mis un sens de circulation afin d'éviter de se croiser. Dans les 2 pièces les plus petites, 2 personnes max en même temps.

Ne rentrez dans le club que si vous avez du matériel à prendre ou à déposer.

La prise de matériel se fait comme d'habitude. Notez le matériel emprunté et prévoir un sac pour le ranger et éviter qu'il soit en contact avec des surfaces extérieurs.

### **Pour le transport, pas de minibus (transport collectif interdit).**

### **3- J'arrive à l'INPP**

Nous y sommes accueillis UNIQUEMENT le week-end pour le moment, pas en semaine.

Les vestiaires et les douches sont interdits (même si l'accès est ouvert, en tant que club sportif tout usage des vestiaires est interdit). Les toilettes devraient être accessibles (prévoir des lingettes désinfectantes si besoin).

Sur le parking, portez votre masque, gardez vos distances et ne touchez pas au matériel des autres plongeurs. Protégez vos embouts de détendeurs pour éviter tout contact avec les surfaces.

### **4 - SUR LE BATEAU**

10 personnes maxi. Pas de pique-nique à bord si plus de 6 personnes (pas suffisamment de place pour rester sans masque le temps du repas).

Vous devez impérativement porter le masque sur le bateau et ne le retirer que pour plonger car la distanciation de 1 mètre ne peut pas être respectée à 10.

Prévoir des masques de remplacement (peut prendre l'eau !)

Vous devez avoir votre propre bouteille d'eau (obligatoire), disposer d'un sac pour y mettre votre petit matériel (dont le masque qui doit être protégé) et vos affaires personnelles (rien ne doit traîner sur le bateau).

Espacer les blocs sur le portoir et toujours éviter de toucher le matériel des autres plongeurs.

Un flacon de gel hydroalcoolique sera sur le bateau.

Essayer de garder le plus de distance possible entre vous.

Eviter les mises à l'eau collectives. Dans l'eau, gardez votre détendeur en bouche en surface avant et après plongée.

On remonte sur le bateau décapelé donc sans garder l'embout en bouche...quitte à mettre son masque en priorité après avoir récupéré ses effets personnels.

### **5- RETOUR AU PORT**

Mêmes consignes qu'au départ au sein de l'INPP.

Le bateau devra être désinfecté (lingettes désinfectantes pour le moment, ou encore lingette avec alcool, en attendant un désinfectant à pulvériser).

### **6- LE RETOUR AU CLUB**

Mêmes règles qu'au départ... respectez le sens de circulation et le nombre de personnes dans le local.

Une fois votre bloc remis en place, désinfectez la poignée avec une lingette ou de l'alcool 70°

Le matériel emprunté devra être désinfecté avant d'être remis en place.

Nous n'acceptons plus de paiement en espèce, chèque uniquement.

Le gonflage doit se faire avec le port du masque.

Voilà pour toutes les consignes...j'espère ne pas en avoir oubliées !!

Pour que les sorties en mer restent un plaisir pour tous, le Comité compte sur vous pour veiller à bien respecter ces consignes. Elles sont contraignantes pour tous et surtout pour le DP (directeur de plongée) ... donc n'hésitez pas à lui apporter votre aide !

Une dernière chose : Avec seulement 10 places par plongée, il va falloir s'organiser pour essayer de faire plaisir à un maximum de plongeurs. Nous aimerions qu'un roulement se mette en place afin que ce ne soit pas toujours les mêmes 10 plongeurs qui sortent. Le **comité COMPTE SUR VOTRE COMPREHENSION !**

Il y aura aussi des plongées du bord qui seront organisées pendant l'été.

Peut-être que les procédures s'assoupliront au cours de l'été... mais en attendant, profitons bien de cette reprise avec la perspective de passer une belle saison estivale.

**Prochaine réunion du Comité Directeur**

**le lundi 29 juin 2020 à 18h30**

**Il est 18 h30, la séance est levée**